

Administration communale
Rue Principale 105 – 1932 Bovernier
Tél. 027 722 29 09 – Fax 027 723 33 45
info@bovernier.ch – www.bovernier.ch

CONVOCACTION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

VOTATIONS CANTONALE ET FEDERALES DU 24 NOVEMBRE 2024

L'assemblée primaire est convoquée à se prononcer sur les objets suivants :

Votation cantonale

1. Loi cantonale sur le climat (LClim)

Votations fédérales

1. Arrêté fédéral sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales
2. Modification du code des obligations (droit du bail : sous-location)
3. Modification du code des obligations (droit du bail : résiliation pour besoin propre)
4. Modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (financement uniforme des prestations)

Modalités de vote au bureau de vote :

Le bureau de vote sera ouvert le

dimanche 24 novembre 2024 de 10h00 à 11h00

Le vote se fait sur présentation de la feuille de réexpédition.

Modalités de vote par correspondance :

1. Soit le citoyen adresse son envoi à l'Administration communale par l'intermédiaire de la poste et ceci **pour le vendredi 22 novembre 2024**.
2. Soit le citoyen dépose son enveloppe de transmission directement auprès du bureau communal, dans une urne prévue à cet effet. Le dépôt de l'enveloppe de transmission auprès du bureau communal peut être effectué dès réception du matériel de vote, **du lundi au jeudi de 08h30 à 11h30 et le vendredi précédant le scrutin (22 novembre 2024) de 08h30 à 11h30**.